

[À propos d'EthicsPoint](#)

[Signalement – Généralités](#)

[Sécurité et confidentialité de la soumission des signalements](#)

[Astuces et bonnes pratiques](#)

À propos d'EthicsPoint

Qu'est-ce qu'EthicsPoint ?

EthicsPoint est un outil complet et confidentiel de signalement qui permet d'aider la direction et les employés à travailler main dans la main pour lutter contre les fraudes, les abus, le harcèlement et autres conduites répréhensibles sur le lieu de travail tout en développant un environnement de travail positif.

Pourquoi un système tel qu'EthicsPoint est-il nécessaire ?

- Nous croyons que nos employés sont notre atout le plus précieux. En créant des voies de communication ouvertes, nous pouvons favoriser un environnement de travail positif et maximiser la productivité.
- Un système de signalement efficace, c'est une contribution majeure à nos autres efforts visant à renforcer notre culture de l'intégrité et des processus de prise de décisions éthiques.
- Pour fournir une méthode indépendante et, si nécessaire, anonyme de signalement des problèmes pour tous les employés de Zespri, quel que soit leur lieu de travail.

Signalement – Généralités

Puis-je soumettre mon rapport par internet ou par téléphone ?

Oui. EthicsPoint vous permet de soumettre un signalement confidentiel et anonyme soit par téléphone, soit par Internet.

Quels types de situations dois-je signaler ?

Le système EthicsPoint est prévu pour que les employés signalent toutes les violations de notre Code de conduite ou de nos Politiques, ainsi que tous les autres doutes qu'ils pourraient avoir en matière de déontologie.

Si je constate une violation, mon rôle ne se limite-t-il pas à avertir mon responsable, la sécurité ou le service des ressources humaines pour les laisser s'en occuper ?

Lorsque vous constatez des comportements qui vous semblent violer notre Code de conduite, nous attendons de vous que vous les signaliez. Vous devriez théoriquement signaler les problèmes à votre supérieur hiérarchique direct, à votre direction locale, au directeur des services juridiques ou aux présidents du conseil d'administration ou ARMC. Cependant, nous sommes conscients que dans certaines circonstances vous pourriez hésiter à procéder de cette manière. C'est justement pour ces cas que nous avons établi ce partenariat avec EthicsPoint. Nous préférons que vous soumettiez un signalement de façon anonyme plutôt que de garder l'information pour vous.

Pourquoi signaler ce que je sais ? Qu'est-ce que j'y gagne ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif, ce droit implique la responsabilité d'agir conformément à l'éthique et d'informer les personnes compétentes des agissements inopportuns d'autrui. En travaillant ensemble, nous pouvons préserver un environnement de travail sain et productif. Un comportement inopportun risque de compromettre les moyens d'existence et la réputation d'une entreprise toute entière.

La direction souhaite-t-elle réellement que je signale les problèmes ?

Sans l'ombre d'un doute. Nous avons même *besoin* que vous le fassiez. Vous savez ce qu'il se passe dans notre société, le positif comme le négatif. Vous pouvez être la première personne à avoir connaissance d'une activité susceptible de causer des problèmes. Signaler un problème peut minimiser les répercussions potentiellement négatives qu'il pourrait avoir sur l'entreprise et sur nos employés. En outre, des suggestions positives peuvent aider à identifier les problèmes et à améliorer la culture et la performance de l'entreprise.

Où les rapports sont-ils envoyés ? Quelles personnes y ont accès ?

Les rapports sont directement saisis sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint afin d'éviter toute faille éventuelle dans la sécurité. EthicsPoint ne met ces signalements qu'à la disposition d'un nombre spécifique de personnes au sein de l'entreprise qui sont

chargées d'évaluer le signalement d'après le type et le lieu de la violation. Une formation relative au respect de la confidentialité la plus absolue en ce qui concerne la gestion des signalements aura été dispensée à chacune des personnes habilitées à les recevoir.

Ce système n'est-il pas seulement la preuve qu'on me surveille ?

Le système EthicsPoint se donne pour objectif d'être un aspect positif de notre philosophie globale et nous permet de garantir un lieu de travail sûr, serein et éthique. Nous vous encourageons à demander conseil en cas de dilemme en matière de déontologie, à nous fournir des suggestions constructives et à communiquer vos préoccupations. L'efficacité de la communication représente aujourd'hui un enjeu crucial dans les entreprises et ce système est un outil très performant pour l'améliorer.

Nous avons sélectionné avec attention le meilleur outil de soumission de signalements, un outil capable à la fois de répondre à nos obligations en matière de déontologie et de garantir un environnement de signalement positif.

Sécurité et confidentialité de la soumission des signalements

Si j'ai bien compris, chaque signalement que j'enverrai depuis un ordinateur de l'entreprise générera un journal de serveur qui indiquera tous les sites Internet auxquels mon ordinateur se connecte. Ce journal ne m'identifiera-t-il pas comme l'auteur du rapport ?

EthicsPoint ne génère et ne garde aucun journal de connexion interne contenant les adresses de protocole Internet (IP) et par conséquent il n'existera aucune information reliant votre ordinateur à EthicsPoint. D'ailleurs, EthicsPoint s'est contractuellement engagée à préserver l'anonymat des auteurs des signalements.

Si envoyer un signalement depuis votre PC professionnel vous met mal à l'aise, vous pouvez utiliser un PC hors de votre environnement professionnel (notamment celui d'un cybercafé, d'un ami, etc.) via le site Web sécurisé d'EthicsPoint. De nombreuses personnes choisissent cette solution : les statistiques d'EthicsPoint indiquent en effet que moins de 12 % des signalements sont effectués durant les heures de travail.

Puis-je soumettre un signalement depuis mon domicile tout en préservant mon anonymat ?

Les signalements soumis de chez vous, depuis l'ordinateur d'un voisin ou depuis n'importe quel portail Internet resteront sûrs et anonymes. Un portail Internet n'identifie jamais le visiteur à l'aide de son identifiant d'utilisateur et le système EthicsPoint efface les adresses IP de manière que l'anonymat soit toujours garanti. EthicsPoint s'est de plus contractuellement engagée à préserver l'anonymat des auteurs des signalements.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint ne dévoilent en fin de compte mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela n'aura pas lieu ?

Le système EthicsPoint est conçu pour préserver votre anonymat. Toutefois, si vous souhaitez rester anonyme, nous vous conseillons de vous assurer, en tant qu'auteur du signalement, que le contenu de votre texte ne révèle pas accidentellement votre identité. Par exemple : « Depuis mon poste de travail à côté de celui de Jan Smith » ou « Au cours de mes 33 ans de carrière ».

Le numéro vert du service d'assistance téléphonique assure-t-il également la confidentialité et l'anonymat ?

Oui. Il vous sera demandé de fournir les mêmes informations que pour un signalement par Internet, et l'opérateur saisira vos réponses sur le site Web d'EthicsPoint. Les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité s'appliquent à ces signalements au moment de la remise.

Que faire si je veux que mon nom soit associé au rapport ?

Il existe dans le rapport de signalement une section qui permet, si vous le souhaitez, de décliner votre identité.

Astuces et bonnes pratiques

J'ai connaissance d'agissements contraires à la déontologie, mais ils ne me concernent pas. Pourquoi prendre la peine de les signaler ?

Notre société a choisi d'opter pour la déontologie. Tous les comportements contraires à celle-ci, à quelque échelon que ce soit, finissent toujours par porter préjudice à la société et aux employés, vous y compris. Il suffit de penser à ce que les récents scandales financiers ont causé pour constater les effets désastreux qu'un manque d'éthique apparemment innocent peut avoir sur une entreprise, par ailleurs saine. Si vous avez connaissance de comportements contraires à la déontologie ou de violations éthiques, il est de votre devoir – envers vos collaborateurs et envers vous-même – de les signaler.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé ou entendu constitue une violation de la politique d'entreprise, ou si cela est associé à une conduite inopportune, mais j'ai le sentiment que cela est inapproprié. Que dois-je faire ?

Déposer un signalement. EthicsPoint peut vous aider à préparer et à déposer votre dossier de signalement, de façon à ce qu'il soit bien compris. En cas de doute, nous préférons que vous signaliez une situation se révélant en fin de compte inoffensive plutôt que de laisser perdurer un comportement contraire à la déontologie.

Que faire si mon chef ou d'autres managers sont impliqués dans la violation ? Ne recevront-ils pas le rapport de signalement et ne tenteront-ils pas d'étouffer l'affaire ?

Le système et la distribution des rapports d'EthicsPoint sont conçus de manière que les parties concernées ne soient pas informées et qu'elles n'aient pas accès aux rapports citant leurs noms.

Que faire si je me souviens de quelque chose d'important après avoir soumis le signalement ? Que se passe-t-il si la société a d'autres questions à me poser sur mon rapport ?

Lorsque vous signalez un problème sur le site Web ou via le centre d'appels d'EthicsPoint, vous recevez un nom d'utilisateur unique et il vous est demandé de choisir un mot de passe. Vous pouvez ainsi revenir sur le système EthicsPoint soit par Internet soit par téléphone et accéder à votre signalement d'origine pour ajouter d'autres détails, répondre aux questions posées par un représentant de la société ou ajouter des informations qui permettront de résoudre les problèmes en cours. Nous vous recommandons vivement de retourner sur le site dans les délais indiqués afin de répondre aux questions de la société. La société et vous avez désormais entamé un « dialogue anonyme » où les situations ne seront pas seulement identifiées mais aussi résolues, quelle que soit leur complexité.

Ces suivis de signalements sont-ils aussi sûrs que la première communication ?

Toutes les correspondances d'EthicsPoint garantissent la même confidentialité que pour le premier rapport et l'anonymat continue à être préservé.

Est-il possible de signaler un problème si je n'ai pas accès à Internet ?

Vous pouvez déposer un signalement EthicsPoint depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Vous pouvez déposer votre signalement depuis votre domicile. De nombreuses structures publiques, notamment les bibliothèques municipales, disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Si vous n'avez pas accès à Internet ou s'il vous est difficile d'utiliser un ordinateur, vous pouvez appeler le numéro vert du service d'assistance téléphonique d'EthicsPoint, disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.